Marocains du Monde / Sondage

MRE, quelle représentativité ?

85 % des répondants estiment que le Conseil de la Communauté Marocaine de l'Étranger (CCME), dans sa composition actuelle, a failli à sa mission. Malgré un certain penchant pour une représentation au sein du parlement (27% des répondants) la majorité penche plutôt pour une représentativité à travers un CCME revu et corrigé (42% des répondants).

Boussouf, SG du

CCME

out d'abord, il serait pertinent de souligner que ce sondage a été traité, par les Marocains résidant à l'étranger (MRE) avec la même « fraîcheur » qui fut réservée par les marocains de l'intérieur aux dernières élections législatives. En effet sur un échantillon d'environ 1300 personnes, seuls 33% ont ouvert et lu le sondage. Et sur ce dernier nombre, 49.8% ont daigné y répondre!

Réaction à chaud : Aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, les intervenants politiques ont du pain sur la planche pour arriver à redonner confiance à la majorité silencieuse dans la chose politique. Car comme à l'intérieur du pays, où seuls les états majors des partis politiques semblent s'intéresser à la politique, seuls les acteurs associatifs semblent bouger sur scène devant une majorité silencieuse qui regarde ailleurs.

Du moins, c'est ce qui ressort des réponses à la première question : « Êtes-vous membre d'une association ?»

44% ont répondu affirmativement alors que 56% ont répondu Non. Or ceux et celles qui travaillent sur le terrain savent pertinemment que rares sont les associations qui sont capables d'aligner deux zéros après un chiffre pour exprimer le nombre de leurs adhérents.

POURQUOI EST-ON MEMBRE D'UNE ASSOCIATION ?

- 38% ont répondu que c'est pour consolider les liens avec le pays d'origine;
- 24% ont répondu que c'est pour créer un lobby en terre d'accueil;
- 23% ont répondu que c'est pour le réseautage.

Le reste, soit 15% a d'autres raisons dont voici les plus importantes :

- Faire connaître le pays aux citoyens du pays d'accueil en vue de lutter contre les stéréotypes;
- Passe à l'action au lieu de contenter de contester;
- Participer au développement du Maroc dans tous les domaine;
- Développer l'entraide et le volontariat;
- Lutter contre l'exclusion;
- Répondre aux besoins des marocains en pays d'accueil;
- Promouvoir la solidarité et la fraternité entre les membres de la communauté;
- Offrir les services éducatifs et religieux à l'intention de la communauté:
- Offrir de l'aide nécessaire aux nouveaux arrivants;
- Défendre les droits des musulmans en collaborant avec les services concernés;
- Faciliter l'intégration des nouveaux arrivants dans la société d'accueil;
- Fournir de l'aide matérielle et morale aux familles dans le besoin;
- Aider à l'amélioration de la vie dans la cité et aider ceux et celles qui ont perdu leurs repères;
 Être au courant de ce qui se passe;
- Défendre les intérêts des MRE;
 Connaître les marocains d'ici et permettre a nos enfants de se faire des amis de la même origine;
- Partager, défendre et vivre ses valeurs : On ne se bat pas pour
 la conquête d'un territoire.

POURQUOI FUIT-ON LES ASS- ◆ 0CIATIONS?

Là aussi les avis sont partagés. En



- 48% des répondants estiment que les associations servent les intérêts de quelques individus ;
- 16% estiment que les associations gênent l'intégration dans le pays d'ac-
- 14%, estiment que les associations sont instrumentalisées par les pays d'origine;
- 22% ont d'autres raisons dont :
- Le manque d'homogénéité et d'honnêteté;
- le fait qu'il faut adhérer au projet et non à l'institution ;
- Les vrais objectifs sont flous ;
- Le manque de démocratie : Le Conseil d'administration est quasiment permanent ;
- L'incapacité des associations de pouvoir s'organiser en vue de constituer une force capable de peser sur les décisions autant dans le pays de résidence que dans le pays d'origine;
- Pas d'association pour Tamazight;
- Les associations manquent des aspects suivants : Mission, Vision, Valeurs!

 Trop de déception des anciennes associations;

Yazami, président

du CCMEA

- Inactivité des associations ;
- Les associations sur place ne servent pas l'intérêt général des concitoyens;
- Aucune des associations sur place ne mérite de l'intérêt;
- Manque d'objectivité, ambiguïté de la mission, absence de professionnalisme;
- Manque d information sur les actions entreprise ou à entreprendre et manque de crédibilité;
- Manque de temps pour adhérer.

SELON VOUS, LE CCME A-T-IL REMPLI SA MISSION ?

Si l'adhésion aux associations ou leur boycott semble diviser les MRE, cette question, sur le CCME, a failli faire l'unanimité. En effet 85% des répondants estiment que c'est Non contre 15% pour le Oui. Mais quand il s'agit de définir la mission du Conseil de la communauté marocaine de l'Étranger (CCME) par chacun des répondants, les divergences réapparaissent.

(Voir la suite : Page 11)

Consultez nos archives (depuis juillet 2003) sur notre site WEB:

www.maghreb-canada.ca

Pour toute autre information, appelez-nous au 514-576-9067 ou envoyez-nous un courriel à :

info@maghreb-canada.ca

MRE, quelle représentativité ?

Suite de la page 10

En effet, 28% des répondants estiment que la mission du CCME consiste à "conseiller les Autorités marocaines", 53% des répondants estiment que ce dernier doit représenter les MRE tandis que 19% ont d'autres visions dont :

- Le travail en partenariat avec la diaspora dans l' intérêt d'abord de celle-ci, et ce, avant l'intérêti du pays d'origine ;
- Conjointement un rôle de conseiller pour les autorités marocaines et un rôle de représentant des MRE ; Ce qui ne fut pas le cas si on se réfère à la position du CCME en ce qui concerne le vote par correspondance de la diaspora ;
- L'organisation de la communauté marocaine sur le terrain ;
- La diffusion de la culture marocaine à l'étranger. et encouragement et soutien des acteurs dans ce domaine :
- Faciliter l'implication des MRE dans la gestion des grands dossiers nationaux :
- Défendre les MRE au sein de lobbys internes ;
- Réseautage des MRE;
- Conseiller les autorités marocaines (médiation) sans se substituer aux associations qui font un travail de base et qui sont en relation permanente avec les MRE dans le pays d'accueil
- Défendre les MRE auprès du gouvernement marocain ;
- Développer/Renforcer le sentiment d'appartenance des MRE au Maroc, faciliter leur participation (économique, sociale et politique) dans le développement du pays (Maroc). À titre d'exemple, mettre en place un programme favorisant le retour de MRE qualifiés au Maroc:
- Défendre nos droits, encourager notre retour au pays, faire des propositions de loi qui vont avec les intérêts des MRE et qui encouragent leur retour que ce soit un retour temporaire pour des vacances ou un retour définitif;

- Accompagner les MRE dans leur parcours migratoire aussi bien économiquement que socialement et travailler à défendre les droits et intérêts des MRE notamment pour avoir un représentation diplomatique digne d'eux;
- Organiser les associations déjà existantes qui sont en contact direct avec la communauté et travailler en collaboration avec elles.

QUELS SERAIENT, SELON VOUS, LES MEILLEURS CHOIX POUR REPRÉSENTER LES MRE?

Cette question fut posée en réaction au tollé levé par certains acteurs associatifs qui ont accusé le pouvoir d'avoir violé les droits des MRE d'être électeur et éligible à partir du pays d'accueil. Qu'en penseraient le MRE ? Voici les réponses obtenues :

- 42% des répondants estiment que le CCME, avec une nouvelle mission et des membres élus démocratiquement, pourrait mieux les représenter au Maroc;
- 27% estiment qu'au contraire, il leur faut des députés au parlement
- 15% estiment que les associations confédérées pourraient mieux les représenter ;
- 11% estiment que les MRE n'ont absolument pas besoin d'autres représentants au Maroc :
- 5% estiment que le CCME tel qu'il est actuellement pourrait représenter leurs intérêts au Maroc

EN CONCLUSION...

Il serait prétentieux de dire que ce sondage maison a répondu à toutes les questions concernant la majorité silencieuse parmi les MRE. Nous n'avons ni les moyens financiers ni ceux humains des acteurs en face pour en renforcer la crédibilité. Mais notre espoir est grand que, faute de réponses pour nos contradicteurs et de satisfaction pour les amis de notre cause, ce sondage pourrait pousser les intervenants de tout

bord à se poser des questions. Et la plus importante de ces questions serait : " A-t-on le droit d'élaborer des politiques pour 4 millions de marocains sans rien faire pour les consulter ?".Les associations MRE font du bon travail et leurs dirigeants sont animés par de bonnes intentions. De leur côté, les

dirigeants de notre pays nous aiment énormément. Mais on ne saurait élaborer de politiques juste d'Amour et de bonnes intentions fraîches!

Par Abderrahman El Fouladi







